

# Conseil départemental

Rentrée 2019

**MON DOSSIER  
DE DEMANDE EN LIGNE**

## **Aide à la Restauration Scolaire**

des collégiens  
de Haute-Garonne



**Agir  
pour vous !**



L'aide à la restauration scolaire est un engagement solidaire prioritaire du Conseil départemental. En fonction des ressources de la famille, les frais de demi-pension sont pris en charge à moitié ou en intégralité.

### Conditions d'octroi

Pour bénéficier d'une aide à la restauration vous devez :

- avoir un enfant demi-pensionnaire\* scolarisé de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> dans un collège public ou privé sous contrat d'association avec l'État dans le département de la Haute-Garonne ou limitrophe (20 km maximum),
- résider en Haute-Garonne,
- avoir la garde légale et effective de l'enfant,
- justifier de ressources inférieures ou égales au barème applicable.

QUOTIENT FAMILIAL MENSUEL(QFM) (selon les critères de la Caisse d'Allocations Familiales)		
NOMBRE D'ENFANTS À CHARGE	Prise en charge à 100 % du coût plafonné de la demi-pension*	Prise en charge à 50 % du coût plafonné de la demi-pension*
	QFM inférieur ou égal à	QFM inférieur ou égal à
1 enfant	483	806
2 enfants	497	882
3 enfants	512	966
4 enfants	528	1 058
5 enfants	544	1 139
Par enfant supplémentaire	+ 15	+ 50

\* Le statut de demi-pensionnaire implique la présence régulière de votre enfant au service de restauration scolaire (4 repas par semaine minimum) sauf aménagement du temps scolaire pour raisons de santé.

**Vous pouvez simuler votre aide sur eCollège31 et déposer votre demande en ligne dès le 3 juin 2019, pour l'année scolaire 2019-2020.**

Demande complète déposée jusqu'au (inclus) :	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre	3 <sup>e</sup> trimestre
20 septembre 2019	<b>DRIT OUVERT</b>	<b>DRIT OUVERT</b>	<b>DRIT OUVERT</b>
10 janvier 2020	<b>CLÔTURÉ</b>	<b>DRIT OUVERT</b>	<b>DRIT OUVERT</b>
06 mars 2020	<b>CLÔTURÉ</b>	<b>CLÔTURÉ</b>	<b>DRIT OUVERT</b>

### La demande en ligne, c'est encore plus simple et rapide !

Connectez-vous sur : <http://cd31.net/ars>

ou sur : [ecollege31.fr](http://ecollege31.fr) ([cd31.net/restauration](http://cd31.net/restauration))

Déposez votre demande  
AIDE À LA RESTAURATION SCOLAIRE



et cliquez sur le bouton Aide à la restauration scolaire

**VOUS DÉPOSEZ UNE DEMANDE POUR LA 1<sup>ÈRE</sup> FOIS ?**

> Cliquez sur le bouton :

**Nouvelle demande**

et laissez vous guider.

**VOUS AVEZ DÉJÀ DÉPOSÉ UNE DEMANDE L'ANNÉE DERNIÈRE ET SOUHAITEZ LA RENOUELER ?**

> Pour récupérer vos données, cliquez sur le bouton :

**Renouveler ou suivre ma demande**

> Munissez-vous de votre identifiant : votre compte ecollège parent ou votre adresse mail.

Si vous avez oublié votre mot de passe cliquez sur «Mot de passe oublié»

Fournissez votre attestation de paiement CAF :

Vos prestations Caf  
Attestation de paiement

311  
MONTI EUR YVON XXXX  
23 AVENUE DE LA VALLEE  
31600 XXXXX

Le 13/04/2018

Le directeur de la Caf de la Haute-Garonne certifie que :  
YVON XXXXXX, né le 08/02/19  
HELENE XXXXXX, née le 09/02/19  
ont perçu, le mois de mars 2018 :

PRE	MONTANT
JAI	184,62 €
AF	527,55 €
CE	0,00 €
OK	291,82 €
	146,21 €
	Soit au total 1150,20 €

**DOCUMENT VALIDE**

Vos prestations Caf  
Attestation de quotient familial

N° ALLOCAMBI 1/4  
MONTI EUR YVON XXXX  
23 AVENUE DE LA VALLEE  
31600 XXXXX

Le 04/03/2018

Madame VALERIE XXX  
N° SIA 11760 XXXXXX

Le directeur s'abstient de certifier que votre quotient familial (QF) est le quotient familial est calculé en votre foyer.

Pour veiller à ce que vos cotisations à ce jour par la Caf de la Haute-Garonne soient respectueuses.

**DOCUMENT NON VALIDE**

**Attention, l'attestation de quotient CAF n'est pas valide**

## Consulter la décision

- Après instruction de votre demande, un courriel vous informe de la suite donnée.
- Le collège de votre enfant est également informé en temps réel de votre demande et de la décision du Conseil départemental.

## Des questions ?

### Conseil départemental de la Haute-Garonne

1, boulevard de la Marquette  
31090 Toulouse Cedex 9

Accueil du public Bât. A  
du lundi au vendredi  
8H45-12H15  
13H45-16H45

Téléphone :

**0 801 801 808**

Service & appel  
gratuits

Une foire aux questions est disponible sur :  
[cd31.net/restauration](http://cd31.net/restauration)



Suivez-nous

